



Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives

PV n° 05

Réunion du : 12 mai 2022 à 14h30

Lieu : siège du D.F.S.M. à YVETOT

Présidence : M. Christian LEFEBVRE

Membres présents : MM. Daniel BECQUET ; Thierry LECOURT ; Thierry LEDOUX ; Didier LEMARIE.

Membres excusés : Raymond LAUGEROTTE ; Dominique LEFEVRE ; Jean-Louis MAURICE.

§§§§§§

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le **déla**i de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des règlements généraux de la LFN.

§§§§§§

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La commission procède à l'adoption du procès-verbal de la réunion plénière n°4 du 7 avril 2022.

Aucune remarque n'étant formulée le PV est adopté

§§§§§§

Les membres de la commission souhaitent un prompt rétablissement à leur collègue. Raymond LAUGEROTTE.

§§§§§§

Condoléances :

La commission présente ses condoléances à la famille pour le décès de :

M. Bernard BACOURT : ancien Président du FUSC de Bois-Guillaume, Président de la Ligue de Normandie, ancien Vice-Président et Trésorier général de la FFF

Observation :

Suite au rapport du délégué Stade Lefrançois Grand Quevilly la réponse a été faite par la L.F.N.

Démission de M. Raymond ROUSSEL Membre de la Commission des terrains, la commission le remercie pour le travail accompli pendant toutes ces années au sein de la commission.



Classement des terrains :

Le Havre : gymnase Simone VEIL ; NNI 763519913

Il est proposé en niveau T3, le dossier est transmis à la F.F.F.

Saint Martin en Campagne (Petit Caux) ; stade Bernard DEFOY, NNI766180101

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

Croixmare : stade municipal, NNI 762030101

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

Hautot sur Mer : stade Ansbert BOITOUT, NNI 763490101

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

Gaillefontaine : stade municipal, NNI 762950101

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

Mesnil Esnard : stade du SIVOM, Classement du terrain, en attente des tests in situ 2022

Classement des éclairages :

Le Havre : gymnase Simone VEIL, NNI 763519913

Eclairage moyen : 714 lux

Facteur d'uniformité : 0.708

Rapport E mini / E maxi : 0.802

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau EF 2 , le dossier est transmis à la F.F.F.

RAPPEL

Tous clubs dont l'éclairage ne sera pas classé au 30 juin 2022 ne pourront pas jouer en nocturne.

Les terrains non classés au 30 juin 2022, les propriétaires doivent prendre contact avec la C.D.T.I.S.

Prochaine réunion, au siège du D.F.S.M. à YVETOT le : 23 juin 2022

Le Président

M. Christian LEFEBVRE

Le Secrétaire

M. Thierry LEDOUX

District de Football de Seine Maritime

13, Rue de la corderie 76190 YVETOT

☎ 02.76.52.81.72

Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : <http://dfsm.dfsm.fff.fr/>